**PROJET « Appui à la stabilisation, à la reprise socio-économique et à la prévention de la radicalisation des populations vulnérables »**

**Termes de référence** **pour Consultant Individuel**

**Pays : République Centrafricaine**

**Intitulé de la mission** **: Recrutement de deux consultant(e)s nationaux pour l’évaluation finale du projet**

**Durée de la mission : 24 jours ouvrables**

**Préparé par le PNUD/RCA**

***Août 2018***

# CONTEXTE

La République Centrafricaine, un des pays les plus pauvres et instables au monde a traversé une crise profonde et complexe aux conséquences humanitaires considérables avec l’invasion des groupes armés sur toute l’étendue du territoire. Cette crise a favorisé la prolifération des armes légères et de petit calibre, la fragilité du tissu social, l’absence d’opportunité économique, le chômage élevé conjugué à l’absence de l’Etat dans plusieurs régions du pays, ainsi que le faible niveau de sécurité et le manque d’institutions judiciaires fortes qui entravent les capacités de l’Etat Centrafricain à exploiter ses ressources naturelles.

Ainsi dans l’optique de soutenir les efforts du Gouvernement pour le retour de la paix, la stabilisation et la relance économique, le projet d’« Appui à la stabilisation, à la reprise socio-économique et à la prévention de la radicalisation des populations vulnérables» qui est une initiative développée par le PNUD et financée par le Gouvernement du Japon et qui vise à i) Réduire la pauvreté et renforcer la sécurité en mettant en œuvre des programmes communautaires qui cibleront les populations les plus vulnérables notamment les jeunes à risque et les femmes. ii) Réduire le risque d’insécurité en offrant des emplois temporaires aux jeunes et aux femmes. iii) Développer la résilience des communautés face à l’extrémisme violent. Ce projet a été mis en œuvre à Bangui, Bambari et Bossangoa sur une durée de 12 mois. Il a permis de stabiliser ces régions par la mise à disposition des communautés bénéficiaires de nouvelles infrastructures ou d’infrastructures réhabilitées, le développement des activités de cohésion sociale, le renforcement de la sécurité, la création de nouveaux emplois afin de permettre aux populations bénéficiaires d’être plus résistantes aux chocs externes et moins vulnérables aux violences externes ou internes.

# Résultats attendus/produits du projet

En vue d’apporter cette réponse, le projet s’est fixé un certain nombre de produits à atteindre. Il s’agit entre autres :

R1. Les infrastructures communautaires à réhabiliter sont identifiées de manière participative ;

R2. Les bénéficiaires des THIMO et des AGR sont identifiés ;

R3. 500 emplois temporaires sont créés en faveur des personnes affectées par les conflits dans les localités ciblées ;

R4. Environ 30 microprojets s’AGR sont appuyés et opérationnel dans les zones d’intervention ;

R5. Au moins 60 associations/groupements d’AGR ont été créées, structurées et légalement reconnues au Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation

R6. Un document de stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent en République Centrafricaine a été élaboré et remis au Gouvernement Centrafricain.

R9. Au moins 500 personnes affectées par les conflits issues des communautés concernées sont sensibilisées sur les thématiques liées à la paix, la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, la prévention et la gestion des conflits et la radicalisation et l’extrémisme violent.

Le budget global estimatif du projet est USD 1.111.000 USD et son démarrage effectif a été le mars 2017. La fin du projet est prévue au 30 septembre 2018.

Dans la mise en œuvre du projet, le PNUD a collaboré avec plusieurs organisations notamment avec l’ONG APSUD dans la zone de Bambari, l’ONG AFEB à Bossangoa, OXAFAM à Bangui et ceci en partenariat avec le Ministère Chargé de Sécurité Publique.

1. **OBJECTIF DE EVALUATION**

En conformité avec la politique d’évaluation du PNUD et conformément aux dispositions de suivi évaluation prévue dans le document de projet, la réalisation d’une évaluation finale du projet « Appui à la stabilisation, à la reprise socio-économique et à la prévention de la radicalisation des populations vulnérables » (Ci-après dénommé Projet FSJ2) le 30 septembre 2018, le PNUD a décidé d’organiser une évaluation externe et indépendante dudit projet afin de permettre aux parties prenantes de mesurer les progrès vers les résultats, tirer des leçons et formuler des recommandations à prendre en compte dans le futur.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants :

* + Porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l’efficacité, l’efficience, les impacts (ou signes précoces d’impacts) et la durabilité des résultats du projet ;
	+ Recueillir les perceptions des diverses parties prenantes au projet à travers la visite aux sites d’intervention du projet à Bangui, Bambari et Bossangoa et l’échange autour des réalisations et attentes du projet ;
	+ Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
	+ Identifier les bonnes pratiques, les leçons à tirer les mécanismes de pérennisation et de capitalisation des acquis du projet ;
	+ Formuler des recommandations et proposer des orientations claires pour les futurs projets similaires.

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés avec le bailleur, le management du PNUD, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales et d’autres acteurs intéressés.

Le PNUD mettra en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de cette évaluation.

1. **RESULTATS ATTENDUS**

Les Consultant(e)s sont chargés de soumettre conjointement les livrables suivants :

* Rapport Initial (il sera soumis dans 5 jours ouvrables après le début de contrat). L'ensemble de la documentation sur le projet sera envoyé aux consultant(e)s avant son arrivée sur place.

Ce rapport aura une longueur de maximum 10 à 15 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il comprendra également, la table de matière de rapport intérimaire, les questions spécifiques devant permettre de répondre aux principales questions d’évaluation formulées dans les TDR ainsi qu’une proposition de calendrier pour les activités.

* **Projet de rapport d’évaluation.** (Il sera soumis 18 jours ouvrables après le début de contrat).

Le Projet de rapport d’évaluation : aura une longueur de 50 pages. Il contiendra un résumé analytique présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le rapport intérimaire sera envoyé aux membres du groupe de référence de l'évaluation. Il sera structuré selon les indications données ci-dessous en annexe.

* **Un rapport final d’évaluation**. (Il sera soumis 24 jours ouvrables après le début de contrat).

Le rapport final aura une longueur maximale de 30 pages en Word. Le rapport final teindra en compte les commentaires du groupe de référence de l’évaluation (communiqués 2 jours après la soumission du rapport intérimaire), s’il y en a. Ces commentaires concerneront la mise en forme et l’identification d’éléments échappés. Il sera structuré selon les indications données ci-dessous en annexe.

* **Présentation** **Powerpoint** (sera soumis 3 jours après la soumission du rapport intérimaire).

La présentation contiendra les résultats clés, leçons tirées et les défis du projet, en concordance avec les informations dans le rapport finale.

* **Réparation de tâche**

Le chef de mission sera nommé par le PNUD entre deux consultants selon les expériences de consultants. Deux consultants vont visiter un des deux sites (Bambari ou Bossangoa) en dehors de Bangui. Les deux consultants seront demandés de collaborer pour préparer les livrables susmentionnés. Les consultants vont préparer conjointement un seul produit par livrable.

1. **DESCRIPTION DE CONTENUS**
	1. **PORTEE DE L’EVALUATION**

La présente évaluation est relative au Projet FSJ2 dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre par les différentes partenaires.

Cette évaluation permettra au bailleur (Gouvernement du Japon), au PNUD, aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires ciblés, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires gouvernementaux de disposer des informations sur la pertinence du projet, son efficacité, son efficience, la manière dont le projet est mis en œuvre, la durabilité, le niveau d’alignement aux priorités locales et nationales, l’impact sur les bénéficiaires et les défis à relever...

Il est attendu une documentation consistante des leçons apprises, des bonnes pratiques ainsi que l’édition des recommandations découlant de la mise en œuvre du Projet FSJ2 qui soient à la fois stratégiques, faisables et monitorables.

Les résultats de l’évaluation fourniront également des orientations sur les perspectives possibles de ce projet (faudra-t-il envisager une autre phase du projet ou non/ ou son extension sur d’autres zones).

La couverture géographique actuelle du projet est Bangui, Bambari et Bangassou.

* 1. **QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L’évaluation devra répondre aux questions suivantes, données à titre indicatifs et réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d'évaluation seront appliqués : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l’impact.

**A. Pertinence : Examine le bien-fondé de l'action au regard des objectifs et enjeux déterminés au départ.**

1. Dans quelle mesure l’initiative est-elle en adéquation avec le mandat du PNUD, les priorités nationales et les besoins des femmes et hommes cibles ?
2. Dans quelle mesure l’initiative a-t-elle soutenu les principes du PNUD relatifs à l’égalité entre les hommes et les femmes, aux droits de l’homme et au développement humain ?
3. Dans quelle mesure la participation du PNUD reflète-t-elle des considérations stratégiques, y compris le rôle et l’avantage comparatif du PNUD dans un contexte de développement particulier ?
4. Dans quelle mesure la méthode d’exécution choisie par le PNUD fut-elle compatible avec le contexte de développement ?
5. Dans quelle mesure la théorie du changement définie dans le modèle des résultats a-t-elle représenté une vision pertinente et appropriée servant de base à l’initiative ?

**B. Efficacité : Apprécie le degré de réalisation des objectifs de l'action ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs).**

1. Dans quelle mesure les effets escomptés furent-ils atteints, ou quelle est l’étendue des progrès réalisés pour atteindre ces effets ?
2. Comment les produits réalisés par le PNUD ont-ils affecté les effets de l’initiative, et de quelle manière n’ont-ils pas été efficaces ?
3. Quelle fut la contribution des partenaires et autres organisations aux effets de l’initiative, et quelle fut l’efficacité des partenariats du PNUD dans la réalisation des résultats ?
4. Quels furent les changements, positifs ou négatifs, escomptés ou inattendus, causés par l’intervention du PNUD ?
5. Dans quelle mesure les effets atteints ont-ils profité aux femmes et aux hommes de manière égale ?

**C. Efficience : Etudier la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d’une part, et les réalisations financées, d’autre part.**

1. Dans quelle mesure les produits du programme ou projet ont-ils résulté d’une utilisation économe des ressources ?
2. Dans quelles mesure les produits furent-ils exécutés avec la qualité escomptée et dans les délais impartis ?
3. Dans quelle mesure les modalités de partenariat ont-elles été favorables à la réalisation des résultats ?
4. Dans quelle mesure les systèmes de suivi ont-ils fourni aux gestionnaires des données régulières qui leur ont permis de tirer des enseignements et d’ajuster la mise en œuvre en conséquence ?
5. Comment, dans le cadre de l’exécution des produits, le PNUD a-t-il soutenu l’égalité entre les hommes et les femmes, les droits de l’homme et le développement humain ?

**D. Durabilité : examine si l’action a engendré une structure ou des pratiques capables de « vivre » et de se développer après la fin de l’intervention.**

1. Quels sont les éléments d’information sur la pérennisation des effets, par exemple existence de la capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel etc.) ?
2. Dans quelle mesure une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de la capacité des parties prenantes nationales, a-t-elle été développée ou mise en œuvre ?
3. Dans quelle mesure les cadres politiques et de régulation sont-ils mis en place et soutiendront-ils la continuité des bénéfices ?
4. Dans quelle mesure les partenaires se sont-ils engagés à maintenir leur soutien ?
5. Comment l’égalité entre les hommes et les femmes, les droits de l’homme et le développement humain continueront-ils à être soutenus par les principales parties prenantes ?

**E. Impact : juge les retombées de l'action immédiat à moyen et long terme en étudiant les effets de celle-ci dans un champ plus vaste.**

1. Qu’est-ce qui a été engendré par les résultats du programme ou du projet ?
2. Qu’est-ce qui a vraiment changé du point de vue des bénéficiaires, grâce à l’activité en question ?
3. Combien de personnes ont-elles été affectées ?

**Intégration de l'aspect genre** : Dans tous les critères, l’aspect genre doit être intégré et analysé.

Étant donné que c’est une évaluation finale, les questions de la durabilité et de l’impact doivent être rassurées et prises en compte.

* 1. **METHODOLOGIE**

Cette évaluation utilisera les méthodes et les techniques quantitatives et qualitatives correspondant aux besoins spécifiques d'informations et permettant de répondre aux questions énoncées dans les TDRs tout en tenant compte des ressources disponibles :

* La consultation de toutes les sources d’informations (e.a. les rapports des activités et des missions, les tableaux de suivi, les comptes rendus des réunions, les documents du projet, etc.).
* Les méthodes appropriées pour la collecte des informations auprès des bénéficiaires et partenaires (e.a. enquêtes, interviews, focus group, observation, etc.).

L’évaluateur ou l’évaluatrice fera en sorte que les voix, les opinions et les informations données par les bénéficiaires/participants ciblés par le projet soient prises en compte. Il ou elle veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui l’exigent.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu’un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d’évaluation, seront présentés par l’évaluateur ou l’évaluatrice au début de la mission.

Cette évaluation sera menée par deux consultant(e)s national(e)s.

Le rôle principal du PNUD est de mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec les Consultant(e)s. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes. Le PNUD contribuera financièrement à l’évaluation et apportera un support technique dans la réalisation de cette évaluation à travers ses spécialistes en suivi évaluation ainsi qu’un support logistique sur le terrain.

* 1. **ÉTHIQUE D'EVALUATION**

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)[[1]](#footnote-1) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct)[[2]](#footnote-2).

* 1. **ARRANGEMENTS DE GESTION**

 Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

1. **Consultant(e)s évaluateurs** : soumettre l’approche méthodologique, effectuer l’évaluation, soumettre le rapport intérimaire, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.
2. **Co-gestionnaires de l’évaluation :** l’équipe des Bureaux de Projets du PNUD sur le terrain, les équipes du Projet au niveau de Bangui. Ils joueront   les rôles suivants : 1) Préparer les TDRs de l’évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition des consultant(e)s 3) fournir aux consultant(e)s l'assistance administrative et les informations et données requises ; 4) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
3. **Groupe d’assurance-qualité** : Chargé de suivi-évaluation : Apporter un avis critique externe sur les différents documents produits.
4. **Rôle du PNUD :** Le rôle principal du PNUD est de mener l’ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d’évaluation avec l’équipe d’évaluation. Le PNUD devra aussi s’assurer de la dissémination et de l’utilisation des conclusions et des recommandations de l’évaluation afin de renforcer l’apprentissage avec les parties prenantes.
5. **Rôles des autres parties prenantes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No**  | **Parties prenantes**  | **Rôles clef attendu**  |
| 01 | ONG de mise en œuvre :  | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation.
* Utiliser les données de l’évaluation.
 |
| 02 | Structures étatiques : | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation
* Utiliser les données de l’évaluation
* Echanger sur la qualité des résultats de l’intervention en comparaison avec les normes et standards nationaux
 |
| 03 | Autorités locales  | * Collaborer et disponibiliser avec transparence et objectivité les informations exigées par l’évaluation.
* Soutenir tout le processus et à tous les niveaux
 |
| 04 | Bénéficiaires  | * Produire des feedbacks objectifs sur le processus de planification, de mise en œuvre et de coordination des activités.
* Produire des feedbacks sur la manière et la collaboration avec toutes les parties prenantes (dignité) et le niveau de satisfaction au vu des résultats générés par le projet et les recommandations pour les interventions futures.
 |

* 1. **Modèle de Rapport Initial**

Page de garde

Table des matières\*

Abréviations et acronymes

I. Introduction

* 1. Historique et contexte (ébauche)\*
	2. Objet, champ et objectifs de l’évaluation\*

II. Méthodologie

* 1. Critères d’évaluation et questions\*
	2. Indicateurs\*
	3. Méthodes de collecte et d’analyse des données et outils, instruments et protocoles\*
	4. Sources de données, risques et limites de l’évaluation\*
	5. Plan d’échantillonnage

III. Plan de travail

1. Étapes du travail (Bureau, terrain, synthèses, dissémination)
2. Composition et responsabilités de l’équipe\*
3. Gestion et support logistique
4. Détails sur les besoins en ressources (logistiques et de soutien)

Annexes (exemple)

* 1. Plan de travail détaillé\*
	2. Matrice d’évaluation\*
	3. Termes de référence\*
	4. Documents examinés\*
	5. Plan du rapport d’évaluation\*
	6. Ébauche des outils de collecte de données : questionnaires (si utilisés), protocoles des entretiens / questions / listes de vérification (si utilisées)\*
	7. Carte des parties prenantes \*
	8. TdC / Modèle de résultats, risques et hypothèses\*
	9. Cadre des résultats et des ressources\*
	10. **Modèle de rapport d’évaluation (versions intermédiaire et finale)**
1. Page de couverture
2. Table des matières
3. Abréviations et acronymes
4. Résumé Exécutif
5. Introduction

A. Historique et contexte (ébauche)

B. Objet, champ et objectifs de l’évaluation

1. Contexte, objectif et approche méthodologique
2. Objet de l'évaluation
3. Méthodes utilisées dans l'évaluation

A. Critères d’évaluation et questions\*

B. Indicateurs\*

C. Méthodes de collecte et d’analyse des données et outils, instruments et protocoles\*

D. Sources de données, risques et limites de l’évaluation\*

E. Plan d’échantillonnage

1. Contraintes et limites de l'étude menée
2. Analyse des informations quantitatives et qualitatives.
3. Conclusions et enseignements tirés (par ordre de priorité)
4. Recommandations
5. Annexes du rapport d’évaluation
	* TDR de l’évaluation
	* Planning de l’évaluation
	* Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
	* Liste des documents d’aide révisés
	* Cadre des résultats du Projet
6. **QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**
* Diplôme universitaire supérieur en sciences sociales, gestion, développement rural ou discipline apparentée (au minimum BAC +5)
* Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion et la conduite des évaluations des projets/programme de développement ayant trait aux secteurs sociaux de base, promotion des économies locales, relèvement communautaire ou accès à la justice.
* Une expérience adéquate dans l’utilisation de méthodologies innovatrices d’évaluation des résultats en l’absence d’évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité.
* Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques et pratiques de développement.
* Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement de capacités et l’approche genre ;
* Capacité d’analyse organisationnelle avérée ;
* Connaissance de la région d’intervention en particulier Bangui, Bambari et Bossangoa ;
* Solides capacités rédactionnelles en français ;
* Avoir une parfaite maitrise de la langue Sango qui est pratiquée dans la région ;
* Sens élevé de responsabilité et aptitude à délivrer des résultats de qualité dans les délais
1. **CONSTITUTION DU DOSSIER**
* Un CV mis à jour,
* Un P11 (incluant 3 références) dûment rempli,
* Une lettre de motivation,
* Une proposition technique contenant le plan de travail et ses suggestions techniques pouvant leur permettre d’atteindre les objectifs visés par la consultance,
* Une offre financière distincte doit aussi être jointe au dossier.
* Une attestation de travail ou l’évaluation écrite émise par le PNUD ou les agences des Nations Unies
1. **CRITERE D’EVALUATION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères (pour les deux consultants)** | **Scores maximum (points)** |
| **1.   La compréhension des TDR** | **10** |
| **2.   Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés avec les termes de référence** |
| * ***Approche méthodologique***
 | **40** |
| -       Compréhension de la mission (sur 5 points) |  |
| -       Clarté (sur 5 points) |  |
| -       Cohérence de l’approche (sur 30 points) |  |
| • ***Plan de travail conforme à la méthodologie***  | **10** |
| -       Exhaustivité (sur 5 points) |  |
| -       Clarté (sur 1 points) |  |
| -       Cohérence (sur 4 points) |  |
| **3.   Qualifications et compétences**  |
| * *Qualifications et expériences générales*
* *. Master en droit, en administration, sciences politiques, sciences Sociales ou toute autre discipline pertinente* ou une Maitrise dans le même domaine avec une expérience pertinente;
* *Maitrise : …………………7 points ;*
* *Masters :………………….8 points ;*
* *Doctorat :…………………...10 points*
 | **10** |
| * *Expériences pertinentes pour la mission*
* 1 mission similaire …………………………….…........................ 10 points
* De 2 à 3 missions similaires ………………………….………….…. 25 point
* Plus de 4 missions similaires ……………………………………….. 30 points
 | **30** |
| **Total des points pour l’offre technique** | **100** |
| Le score minimum exigé pour se qualifier est  | **70** |
| Score financier 30% | **30** |

1. **EVALUATION DES OFFRES**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

a) Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

b) Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Le contrat sera accordé aux consultant(e)s dont l’offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants :

- En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;

- Ayant obtenu la note la plus élevée dans l’évaluation combinée de l’offre technique et financière

1. **PLAN D’ACCOMPLISSEMENT DES TACHES ET DES PAIEMENTS**
	1. **Calendrier pour l'évaluation (Intermédiaire)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Etapes | Durée en jours |
| 1 | Revue des documents clés, Préparation du plan d’évaluation et consultation avec l’équipe en charge de gestion de l’évaluation et présentation de la méthodologie | 2 |
| 2 | Révision documentaire et préparation des sondages/enquêtes et rapport initial et soumission de Rapport initial | 4 |
| 3 | Travail de récolte d’information dans deux sites (Bangui et un site sur Bambari et Bossangoa par consultant) | 7 |
| 5 | Analyse des données et soumission du projet de rapport  | 5 |
| 7 | Réunion de validation et commentaires sur le projet de rapport (Par PNUD et partenaires) | 1 |
| 8 | Elaboration de Rapport Final | 3 |
| 9 | Soumission rapport final et Atelier de présentation devant partenaires | 1 |

**Le nombre total de prestation : 24 jours ouvrables (sauf dimanche)**

* 1. **Livrables et répartition des paiements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Livrables* | *Délai* | ***%*** |
| 1ère Tranche, Rapport initial |  6 jours après le début de contrat | **20%** |
| 2ème Tranche – Projet de Rapport final |  18 jours ouvrables après le début de contrat | **40%** |
| 3ème Tranche – Rapport final |  24 jours après le début de contrat | **40%** |
| Total | **100%** |

1. **ANNEXES**
1. http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines. [↑](#footnote-ref-1)
2. http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct [↑](#footnote-ref-2)